

Avis n° 2025/11
relatif à l'attribution du grade de licence au BACHELOR en Sciences
et Ingénierie
Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes

Ecole

Nom :	Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes
Sigle :	ISARA
Type :	Privé
Académie :	Lyon
Sites de l'école :	Lyon, Avignon

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2023/11

Objet de la demande d'accréditation

Diplôme : Bachelor en Sciences et Ingénierie
Spécialité(s) : Agronomie
Voie(s) : FISEA
Site(s) : Avignon

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes ;
- Vu le rapport établi par Delphine PAOLUCCI (membre de la CTI, rapporteur principal), Gildas GAUTIER (corapporteur), Matthieu STEPHANT (expert élève), présenté en assemblée plénière de la CTI le 18-19 novembre 2025 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Première accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	A compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Bachelor en Sciences et Ingénierie spécialité agronomie, sur le site de Avignon	FISEA	2026	2030-2031

Cet avis s'accompagne des recommandations suivantes :

Pour l'école

- Revoir la formulation des compétences de façon à ce qu'elles correspondent toutes à des "savoir agir" puis mettre à jour la fiche RNCP, le tableau croisé des compétences, le syllabus et les fiches d'évaluation

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 18 novembre 2025

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 9 décembre 2025

La présidente
Claire PEYRATOUT

